

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 3 (1932)
Heft: 3

Artikel: Le nouvel horaire : les communications dans le Jura
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823811>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que lui sous le rapport du tourisme. L'heure viendra où on lui rendra pleine justice sous ce rapport comme sous d'autres, du reste. Nos hôteliers, d'ailleurs, paraissent avoir compris leur tâche, et, sous l'impulsion d'hommes d'initiative, nous les voyons organiser des cours de service, des cours de cave, d'autres encore, où ils ont l'occasion de parfaire leurs connaissances professionnelles et celles de leur personnel.

Et il y a une chose qu'il importe de relever, avant de terminer : le Jurassien est très sociable, très accueillant et hospitalier ; il tient à honneur de satisfaire ses hôtes. C'est pourquoi le touriste aime son allure familière et son désir de rendre service, qui le mettent tout de suite à l'aise. C'est là une précieuse qualité ; car on revient volontiers où l'on a été bien reçu et bien soigné.

B. S.

Le nouvel horaire. - Les communications dans le Jura.

La crise économique universelle ne frappe pas seulement très durement la plupart des entreprises industrielles, mais elle affecte également celles qui s'occupent des transports. Toutes les grandes compagnies de chemins de fer de l'étranger bouclent leur compte de profits et pertes par des déficits vertigineux. Nos chemins de fer suisses n'échappent pas à la règle commune. Tous ont des soucis d'argent. Les recettes des C.F.F. diminuent de très inquiétante façon. Celles de la compagnie du Lötschberg ne sont pas arrivées, durant le premier trimestre de 1932, à couvrir les dépenses d'exploitation (recettes 1.747.000.— fr. ; dépenses 1.813.000.— fr.). Les petites compagnies privées ne sont guère mieux loties et peu d'entre elles peuvent se vanter d'avoir une situation financière absolument saine.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que le nouvel horaire qui entrera en vigueur, le 22 mai prochain, ne contienne pas d'innovations susceptibles d'intéresser grandement le public. La plupart des imperfections qui ont fait ces dernières années l'objet d'incessantes réclamations subsistent et il faut attendre des temps meilleurs pour obtenir complète satisfaction. L'administration pourrait cependant dans bien des cas, améliorer l'horaire sans prestations supplémentaires, en combinant mieux certaines correspondances et en accélérant la marche des convois, spécialement sur les lignes électrifiées. Disons, à la décharge des organes compétents, que, par quelques légers indices, l'on perçoit l'un ou l'autre timide effort dans ce sens. Et puis, il fait si bon et il est si facile de suivre les sentiers déjà frayés, qu'il faut accueillir avec reconnaissance la moindre modification favorable, issue des réclamations de l'opinion publique !

Voici ce que nous apporte le nouvel horaire :

A. Service international. L'express saisonnier Londres (dép. 14.00 h.)- Interlaken est accéléré de telle sorte qu'il passera à Porrentruy, à 4.27/45, à Delémont, à 5.48/23, à Bienne, à 5.59/6.06, pour être à Berne à 6.40, à Interlaken, à 8.03, à Brigue, à 9.43. L'ancien train passait dans le Jura environ trois heures plus tard.

B. Service interne. Dans le Jura-Nord, seule la ligne Delémont-Bâle connaîtra quelques améliorations de détail. Certains trains auront une marche un peu plus rapide ensuite de l'introduction de la traction électrique.

Les correspondances suivantes seront établies à Bâle : direct 207 (arr. de Delémont à 11.48) avec direct 189 (départ pour Zurich à 11.53) ; direct 63 (arr. de Lucerne à 14.35) avec omnibus 1782 (départ pour Delémont à 14.53) ; direct 84 (arr. de Zurich à 14.30) avec omnibus 1782 (départ pour Delémont à 14.53).

Les trains de sport d'hiver Bâle-Jura circuleront désormais à titre régulier.

Dans le Jura sud, il n'y aura aucun changement digne d'être relaté.

L'horaire des chemins de fer privés n'a pu non plus être développé. Bien au contraire, l'une ou l'autre compagnie, telle celle du Moutier-Soleure, a dû réduire le nombre des trains, dans une sensible mesure, pour des raisons impérieuses d'économie. R.